



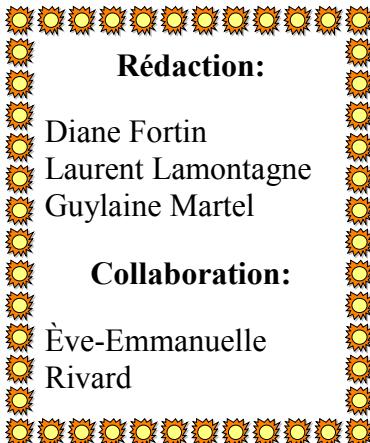
1717, rue Fleetwood
Laval (Québec) H7N 4B2

Téléphone:
450 978-1513
Télécopieur :
450 978-7075

www.sregionlaval.ca
reception@sregionlaval.ca

Dans ce numéro:

1. Mot du président, p. 1
2. Les enseignants de la C.-B. votent pour la grève générale, p. 3
3. Vous déménagez ?, p. 4
4. Racheter du service pour le régime de retraite ?, p. 4
5. Renoncer à l'assurance salaire La Capitale, p. 5
6. Horaire estival du bureau du syndicat, p. 5
7. héros fait des heureux !, p. 6



Rédaction:

Diane Fortin
Laurent Lamontagne
Guylaine Martel

Collaboration:

Ève-Emmanuelle
Rivard

Le Fer de lance

1. Mot du président

La négociation nationale et une « vraie affaire »

Le dernier Conseil fédératif de négociation (CFN) de la FAE s'est tenu les 11, 12 et 13 juin à Laval. Rappelons que le CFN est l'instance qui précise les grandes orientations de la Fédération, qui assure le contrôle politique de la négociation et qui traite également de toutes autres questions relatives à la négociation nationale. Au moment où ces lignes sont écrites, nous nous y préparons.

L'année qui se termine a été marquée par le lancement du processus de négociation nationale, en vue du renouvellement de la convention collective. Le comité de négociation s'était mis au travail en août 2013, pour présenter aux membres du CFN un calendrier, un cahier et une stratégie de consultation – menée du 24 février au 20 avril 2014 – où 5 432 enseignantes et enseignants ont répondu.

Nous en sommes maintenant à l'adoption de nos orientations, qui précède l'adoption officielle des demandes qui seront déposées au Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones et au Conseil du Trésor, l'automne prochain. C'était là l'objet du CFN évoqué plus haut. Il s'agit d'un moment important du processus menant à la négociation qui nous place devant des choix, en tenant compte des contextes politique, économique et syndical. L'élection d'un gouvernement libéral majoritaire, le discours d'austérité, la situation budgétaire, l'annonce du Front commun syndical (dont ne font plus partie la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) et le Syndicat des professionnels du Gouvernement du Québec, le privant de 85 000 employés), notre alliance avec la FIQ au regard de nos enjeux intersectoriels (ce qui s'applique à tous les syndiqués, comme le salaire, les droits parentaux ou la retraite) sont des éléments importants à considérer dans les choix qui seront faits.

Un rassemblement des personnes déléguées réussi !

Près de 400 personnes déléguées étaient rassemblées lors d'une rencontre, le lundi 12 mai 2014. À cette occasion, plusieurs activités ont été proposées aux participantes et participants. Après le mot d'ouverture, David Goudreault a su capturer l'attention de la salle en proposant un slam relatant son parcours atypique qui l'a mené malgré tout à des études en travail social. La salle, composée de profs très émus, était attentive à ses propos sur ses expériences antérieures. Les profs étant des témoins privilégiés de la diversité des problèmes et des combats que mènent les jeunes dans leur parcours de vie.

Par la suite, les personnes déléguées ont été invitées à des ateliers sur l'autonomie professionnelle. Elles ont pu partager et réfléchir avec des collègues du même secteur mais de différents milieux de travail de leur point de vue sur leur autonomie professionnelle.

L'avant-midi s'est terminé par une présentation des membres du groupe de travail sur l'autonomie professionnelle et les structures scolaires. Ils ont brossé un portrait détaillé des réflexions et des actions à mener dans cet important et complexe dossier.

Suite à la page 3

1. Mot du président...

En s'alliant à la FIQ et avec l'énergie produite par la pression que nous exercerons sur l'employeur, en d'autres termes notre mobilisation¹, la FAE estime pouvoir augmenter de façon significative notre rapport de force avec l'État, tout particulièrement en ce qui a trait aux questions traitées à la table économique (les enjeux intersectoriels). Un groupe de près de 100 000 personnes, œuvrant au cœur des secteurs de la santé et de l'éducation, ne pourra être négligé ou ignoré, non seulement par l'État, mais sans doute aussi par l'opinion publique. Notre influence et notre pouvoir de négociation seront grandement augmentés par cette alliance, on peut le penser. Il ne faut pas non plus négliger son apport sur la négociation sectorielle, car bien que chacune des organisations la mènera de façon complètement indépendante, elles pourraient se soutenir et même être complémentaires à certains égards. Toutefois, une alliance FIQ-FAE nous aura amené, lors du CFN de juin, à reporter l'adoption de nos orientations intersectorielles afin de nous donner du temps pour convenir d'une proposition à soumettre à nos instances respectives.

Quelques semaines de vacances nous attendent... Puissent-elles être revigorantes et riches d'expériences humaines.

Solidairement,

Laurent Lamontange

¹ En page 39 du discours sur le budget prononcé le 4 juin dernier à l'Assemblée nationale par Carlos Leitão, ministre des Finances (un autre banquier au Parti libéral, après Pierre McDonald, Claude Castonguay, Clément Gignac, Martin Coiteux et Jacques Daoust — sachant que les banques travaillent toujours pour le bien commun et l'intérêt général (!), comme le dit Léo-Paul Lauzon sur son blogue, le 31 mars 2014, on ne peut que frémir...), il est mentionné « *que le gouvernement procède à un gel global des effectifs des secteurs public et parapublic, prévu d'ici la fin de l'exercice financier 2015 -2016, étant entendu que les postes qui se libéreront durant cette période seront affectés en priorité aux services à la population. Ce gel global permettra de réaliser des économies de 100 millions de dollars en 2014-2015 et de 500 millions de dollars en 2015-2016* ». Ils sont gelés ou pas, les postes ?

Au-delà du sens à donner à cette phrase alambiquée, qu'en sera-t-il d'une situation où il y a à la fois prises de retraite et augmentation d'effectifs scolaires, comme à Laval ? Y aura-t-il embauche ? Ou, si vous préférez, le respect de notre convention collective est-il une « vraie affaire » pour le ministre des Finances ? Souhaitons-le !

En après-midi, un panel, composé de Régine Laurent, présidente de la FIQ, Louis Roy, ex-président de la CSN et Gabriel Nadeau-Dubois, ancien co-porte-parole de la CLASSE, a livré des messages et des témoignages inspirants sur différents aspects de la mobilisation. Il a encouragé la reprise en charge de l'enseignement par les profs, les invitant à exprimer haut et fort leur expertise et à refuser les ingérences dans leurs établissements.

<http://www.lafae.qc.ca/actualites/un-rassemblement-des-personnes-deleguées-reussi/>

Colloque du SERL 23 janvier 2015

Aux centres de formation professionnelle: assurez-vous de fixer une journée pédagogique « flottante », le 23 janvier 2015, afin de vous permettre de participer au colloque syndical.

Important: Cette discussion doit se tenir au CPE.

Détails à venir à la rentrée.



2. Les enseignants de la C.-B. votent pour la grève générale

Les enseignants de la Colombie-Britannique ont voté à 86 % pour une grève générale, a annoncé le président de la Fédération des enseignants de la Colombie-Britannique (BCTF), Jim Iker. Toutefois, aucune décision n'a encore été prise quant au débrayage à proprement parler.

La grève générale pourrait commencer lundi prochain et toucherait les derniers jours d'école, mais le président de la BCTF n'a pas pu préciser la date exacte.

« Nous sommes toujours à la table des négociations », a déclaré Jim Iker en conférence de presse mardi soir. Le syndicat a toujours espoir de parvenir à un accord avec le gouvernement d'ici la fin de juin ou même avant, si possible, a ajouté Monsieur Iker.

La Fédération des enseignants de la Colombie-Britannique a l'obligation de donner un préavis de trois jours avant que ses membres puissent débrayer.

En attendant, la grève tournante se poursuit à travers la province. Les enseignants en sont déjà à leur troisième semaine de grève tournante et de lock-out partiel.

Les résultats du vote ne sont pas inattendus, a indiqué le ministre de l'Éducation, Peter Fassbender, dans un communiqué.

« Je sais que les enseignants préféreraient être dans leurs salles de classe et que les élèves et leurs parents aimeraient mieux terminer cette année scolaire sur une note positive. C'est maintenant à la BCTF de décider si elle veut aller de l'avant avec une grève générale », a-t-il encore déclaré.

Plus tôt dans la journée, la première ministre de la province, Christy Clark, avait affirmé qu'il n'était pas impossible de parvenir à une entente. « Si la volonté existe, il y a moyen. Et il y a certainement une volonté de ma part et de la part du gouvernement. »

Le contrat de travail des enseignants a expiré en juin 2013. Début mars, après plus de 40 séances de négociations, le syndicat avait appelé un vote pour lancer une première série de moyens de pression au travail.

Source: *Radio-Canada mobile*

La FCE lance un prix pour célébrer la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants

La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) a créé un nouveau prix qu'elle décernera tous les ans pour célébrer la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants (JME) et saluer le travail de ses organisations partenaires actuelles ou récentes en l'honneur de Norman Goble.

Norman Goble, Ph. D, a occupé le poste de secrétaire général de la FCE de 1970 à 1982, avant de devenir le secrétaire général de la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante (une des organisations mondiales à l'origine de l'Internationale de l'Éducation), de 1982 à 1988. Il a beaucoup travaillé à l'amélioration de l'éducation au Canada et à l'étranger, et a joué un rôle central dans la création de la JME. Il est décédé le 10 août 2013.

« Norm Goble a fait énormément pour l'éducation au Canada et ce prix vient témoigner du précieux héritage qu'il a laissé, explique la présidente de la FCE, Dianne Woloschuk. Partout où il est passé, Norm a su s'attirer le respect par sa grande sagesse. Pour bon nombre d'entre nous, il était un ami, un collègue ou

Suite à la page 5

3. Vous déménagez?



N'oubliez pas d'informer le SERL de vos nouvelles coordonnées si vous déménagez !

Plusieurs membres croient que la commission scolaire communique automatiquement votre changement d'adresse au syndicat. **FAUX!**

La commission ne nous tient pas au courant des modifications d'adresses.

Pensez donc à mettre aussi votre dossier syndical à jour.

Un simple coup de fil suffit ! **450 978-1513**

Ou un message par télécopieur: 450 978-7075.

4. Racheter du service pour le régime de retraite ?

Attention aux délais !

Les congés sans traitement sont rachetables pour obtenir le service équivalent à votre régime de retraite RREGOP. En rachetant, le service non accompli est inscrit à votre état de participation et sert également au calcul de votre rente de retraite.

Si votre demande de rachat est reçue par la CARRA dans les 6 mois qui suivent la fin du congé, le coût du rachat pour les congés liés aux droits parentaux, est égal aux cotisations que vous auriez payées si vous aviez été en fonction. Il faut doubler la mise pour un congé sans traitement lié à d'autres motifs.

Après 6 mois, la CARRA calcule le coût du rachat à partir d'une grille tarifaire basée sur l'âge du cotisant et sur le traitement touché, au moment où elle reçoit la demande de rachat.

Conseil : Ne tardez pas à vous manifester auprès de la commission scolaire pour entamer vos démarches de rachat, si vous voulez que l'employeur puisse vous remettre les documents dûment remplis à temps. Dès la fin juin ou tôt à la rentrée scolaire, il serait sage d'indiquer vos intentions à la commission scolaire pour éviter des retards.

un mentor. Toute sa vie, il a continué de s'intéresser à la FCE, à l'éducation dans le monde et aux affaires internationales. »

Le Prix Norman Goble de la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants de la FCE s'accompagne de 1 000 \$ qui seront remis à l'organisation lauréate afin qu'elle puisse mener les activités qu'elle propose pour la JME. Les organisations partenaires actuelles ou récentes de la FCE et les organisations affiliées à l'Internationale de l'Éducation (IE) ont jusqu'au 30 juin pour présenter leur candidature. Le nom de l'organisation lauréate sera rendu public d'ici le 30 juillet.

Les dossiers de candidature seront évalués en fonction des activités proposées, compte tenu des critères suivants :

- Les activités conviennent-elles au thème de la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants?
- Sont-elles respectueuses de l'environnement?
- Mettent-elles en évidence le travail des enseignantes et enseignants, et célèbrent-elles la profession?
- Font-elles la promotion d'une éducation équitable?

Suite à la page 6

5. Renoncer à l'assurance salaire La Capitale

Considérant qu'en cas d'invalidité, la convention collective prévoit le remplacement du salaire pendant 104 semaines (1^{re} année : 75 %, 2^e année : 66 2/3 %), il peut être avantageux pour une personne certaine de prendre sa retraite au plus tard dans 2 ans, de renoncer à la protection d'assurance salaire longue durée La Capitale et d'économiser ainsi le coût des primes.

Comme l'assurance salaire longue durée, La Capitale protège le revenu en cas d'invalidité qui se poursuivrait au-delà de 104 semaines, si vous renoncez à l'assurance salaire, le seul revenu alors accessible sera la rente de retraite.

Il faut bien valider, toutefois, que le revenu de retraite anticipé, après 104 semaines d'invalidité, corresponde à un niveau de revenu jugé acceptable.

Calculez bien avant d'être tenté de renoncer à l'assurance salaire longue durée et de profiter d'économies de cotisations!

Puisque l'assurance salaire longue durée est obligatoire, ce droit de renonciation est exclusif aux personnes touchées par l'un ou l'autre des cas suivants:

- être participant au RRE;
- être participant au RREGOP et détenir 33 ans de service et plus;
- être âgé de 53 ans et plus.

ATTENTION : cette renonciation est irrévocable.

Si vous êtes concernés par cette situation et intéressés à renoncer à l'assurance salaire La Capitale: communiquer avec Nancy Thibault, au Service des ressources humaines, poste 1116.

6. Horaire estival du bureau du syndicat



Le bureau du SERL sera fermé :
du 4 juillet au 13 août inclusivement.

Néanmoins, pour vous assurer une assistance **en cas d'urgence**, un message téléphonique au 450 978-1513 vous indiquera comment joindre un responsable syndical.

- Sont-elles susceptibles de procurer des avantages à long terme au secteur de l'éducation?

- Font-elles participer le personnel enseignant, les élèves et le grand public?

Célébrée le 5 octobre, la JME a été décrétée par l'UNESCO en 1994 à la suite des démarches menées par la FCE et l'IE. C'était au départ une idée de Norman Goble. Elle a pour objet de rappeler au monde entier les préoccupations des enseignantes et enseignants, tout en saluant leurs réussites.

Le choix du 5 octobre pour marquer cette journée correspond à la date d'une conférence intergouvernementale tenue en 1966, à laquelle a participé Norman Goble en tant que délégué et où l'UNESCO a adopté une recommandation donnant aux enseignants et enseignantes les moyens d'affirmer leurs droits et de clarifier leurs responsabilités.

La FCE est une alliance de près de 200 000 enseignantes et enseignants aux paliers élémentaire et secondaire provenant de 17 organisations, soit 15 organisations Membres, un Membre affilié et un Membre associé, d'un littoral à l'autre du pays. La FCE adhère à l'Internationale de l'Éducation.

www.ctf-fce.ca

7. héros fait des heureux !

Concours « Solidarité pour grandir ensemble »

Rappelons que le concours a débuté à la fin du mois d'octobre 2013 et s'est terminé le 28 avril dernier. Plusieurs prix étaient offerts dans différentes catégories. Le comité environnement de la FAE s'est réuni pendant 2 jours afin de sélectionner les projets gagnants selon les critères suivants :

- respect des valeurs **héros** : solidarité
- rayonnement du projet dans le milieu scolaire ou communautaire
- originalité
- pérennité
- qualité de la langue

Voici les gagnants du SERL :

Catégorie école : le Centre L'Impulsion a remporté l'un des 6 prix de 300 \$ avec son projet « Des cartes de souhaits qui font du bien » présenté par Manon Monette.

Les classes suivantes ont chacune remporté un prix d'une valeur de 200 \$:

- Catégorie classe préscolaire : le projet « Grandir ensemble » présenté par Caroline St-Louis de l'école St-Paul.
- 1^{er} cycle primaire : le projet « Les enfants du bout du monde ! » présenté par Chantal Ferland de l'école Villemaire.
- Éducation des adultes: le projet « Les Glaneuses » présenté par Manon Beaudet du Centre L'Impulsion.

Félicitations à nos jeunes et à tout le personnel qui se sont impliqués dans la réalisation de beaux projets.



Bon été, à tous
Bon été, à tous